

**France-Afrique : Macron interpellé sur la nécessité du changement du « logiciel français » vis-à-vis du continent**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 17 DÉCEMBRE 2020

752

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



# Transition au Mali

## Des défis insurmontables pour des amateurs



**Le gouvernement face à la grève de l'UNTM : L'impasse**



**Polémique : Bah N'Daw critiqué présentera-t-il ses excuses aux maliens ?**

# COVID 19

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au Mercredi 16 décembre 2020



## Bilan global de la situation du Covid 19



## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand  
la distance de sécurité  
ne peut être respecter



Se laver les mains  
régulièrement



Tousser ou éternuer  
dans le coude



Respecter la distance  
de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique  
pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer  
les mains



Eviter de se toucher le visage :  
la bouche, les yeux ou le nez



<b>Une</b>	Transition au Mali : Des défis insurmontables pour des amateurs	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Tournée du président de la transition : Bah N'Daw face à la communauté malienne de Guinée	<b>P.10</b>
	Mali : Suspension des cours dans les écoles supérieures	<b>P.10</b>
	Imam Oumarou Diarra Président du Mouvement Patriotique pour la Justice : « Je félicite Moussa Mara pour sa droiture... »	<b>P.10</b>
	Transition au Mali : Quand un président nommé oublie qu'il n'a pas été élu	<b>P.11</b>
	En Un Mot : Pourquoi ne pas féliciter l'UNTM	<b>P.11</b>
<b>Actualité</b>	Affaire dite de l'Hôpital Du Mali : « Nous avons été agressés, insultés et mis en garde-à-vue », dixit Diarra Yassir Ben Mohamed	<b>P.16</b>
	Mécanismes endogènes de gestion des conflits : Des jeunes du district de Bamako outillés !	<b>P.18</b>
	France-Afrique : Macron interpellé sur la nécessité du changement du « logiciel français » vis-à-vis du continent	<b>P.20</b>
	Mali : Une médiation avec jihadistes et chasseurs dozos pour mettre un terme aux violences	<b>P.22</b>
<b>Politique</b>	Le gouvernement face à la grève de l'UNTM : L'impasse	<b>P.23</b>
	Polémique : Bah N'Daw critiqué présentera-t-il ses excuses aux maliens ?	<b>P.25</b>
	Moussa Mara : Des Propositions pour redresser l'Armée Malienne	<b>P.26</b>
	CNT, réformes, trêve sociale, insécurité : Dr Modibo Soumaré voyage bien	<b>P.27</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Champ de bataille de WOYOWAYANKO ou parc des sofas : Les constats amers de la ministre Kadiatou Konaré	<b>P.30</b>
<b>International</b>	Nigeria : Avec l'enlèvement des lycéens de Kankara, la nouvelle expansion de Boko Haram	<b>P.31</b>
	RDC : Jean-Pierre Lacroix, numéro deux de l'ONU, reçu par Félix Tshisekedi	<b>P.31</b>
<b>Sport</b>	Afrobasket U-18 Caire 2020 : Le mérite récompensé par le gouvernement	<b>P.32</b>

P.11



P.16



P.26



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

**Site Web** : www.malikile.com

**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



## Transition au Mali : Des défis insurmontables pour des amateurs

**Q**uatre mois après la fin officielle du régime d'Ibrahim Boubacar Kéita (IBK), les organes de la Transition malienne ont fini d'être mis en place. Une mise en place plus que laborieuse avec des relents de trahison, de volonté d'accaparement total du pouvoir par les militaires et un amateurisme criard qui témoigne de l'absence d'un minimum de connaissance et de culture politique. Le Conseil National de la Transition (CNT), organe législatif de la Transition, est composé en grande partie de novices en politique et, pour certains, de personnes dont on peut, à juste titre, douter de la capacité intellectuelle à cerner les questions essentielles à la mise en route de la Transition dans sa mission de préparer les futures échéances du Mali nouveau. Loin de faiblir, les défis qui se posent à la Transition s'amplifient de jour en jour. L'insécurité, qui a atteint la capitale malienne, le climat social en ébullition à cause de grèves en cours ou annoncées, la soudaine flambée des cas de

contamination au Covid-19, les défections de partis politiques et groupes armés du CNT, tout cela constitue des défis qui paraissent quasi insurmontables en l'espace de 15 petits mois qui restent avant la fin de la Transition. Ces menaces sur la Transition doivent être prises très au sérieux par les nouvelles autorités maliennes pour que la refondation du Mali ne soit pas un vœu pieux.

Cela fait quatre mois que les militaires qui se sont emparés du pouvoir au Mali tergiversent et improvisent au grand dam des millions de Maliens qui avaient applaudi la chute d'Ibrahim Boubacar Kéita, IBK. Certes quatre mois sont insuffisants pour juger un pouvoir mais ils peuvent donner des indices sur la voie entreprise pour faire face aux défis du moment. Or, de la nomination du Président Bah N'Daw, du Premier ministre Moctar Ouane, de la mise en place du Gouvernement jusqu'à celle du Conseil National de la Transition, les militaires conduits par Assimi Goïta se caractérisent par

un amateurisme qui met en danger la réussite de la Transition. En effet, préoccupés par les appareils du pouvoir, les militaires qui ont déposé IBK sont loin de répondre aux aspirations profondes du Peuple malien sur les questions essentielles de la Nation.

La première de ces questions est l'insécurité qui semble se propager sur l'ensemble du territoire national. Outre le Nord du pays qui échappe au contrôle de l'État du Mali depuis 2012 et le Centre où toutes les populations sont déstructurées, le symbole de l'échec des militaires au pouvoir reste le village de Farabougou situé non loin de la ville de Niono, dans la Région de Ségou, à moins de 300 kilomètres de Bamako. Farabougou, où le vice-Président de la Transition, Assimi Goïta, chargé des questions de sécurité, avait paradé, une arme de guerre au poing, reste toujours encerclé par les terroristes, privant les 3000 habitants qui y vivent de vaquer à leurs occupations, notamment de s'occuper de leurs champs de culture et de participer aux marchés hebdomadaires des villages environnants. Pourtant la Télévision nationale avait été réquisitionnée pour couvrir l'entrée des Forces armées maliennes (FAMA) à Farabougou. Comme le disent les Peuls, poutèrè ! Que du bluff ! Farabougou reste le symbole de l'incapacité des autorités de la Transition à assurer la sécurité des Maliens.





Dans le même temps, Bamako est en proie à un banditisme et une insécurité qui inquiètent plus d'un habitant de la capitale malienne. Il ne se passe pas de semaine sans que des cas de vol à main armée soient rapportés sur les réseaux sociaux et dans les journaux. Ce sont surtout des attaques en pleine journée qui hantent l'esprit des Bamakois. Jamais de mémoire d'habitant de la capitale malienne, les malfrats n'ont été aussi audacieux et déterminés à tuer pour s'emparer des biens d'autrui. Certes des mesures sont en train d'être prises pour juguler l'insécurité dans la Cité des Trois Caimans mais le dénuement des Commissariats de police, qui manquent souvent de carburant pour faire rouler les véhicules de patrouille, est un frein à la lutte contre l'insécurité et le grand banditisme dans la capitale malienne.

Un autre grand défi qui attend la Transition malienne est l'ébullition du front social. On dirait que les différents syndicats maliens se sont passés la consigne tant ils sont nombreux à débrayer ces derniers temps. Pendant que les Administrateurs et les enseignants du supérieur sont en grève illimitée, c'est la grande centrale syndicale de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) qui a entamé hier lundi, 14 décembre 2020, une grève de 5 jours qui paralyse totalement le pays. Cette grève fait suite à une première de trois jours courant novembre 2020 dont les effets sur l'économie malienne qui sort à peine de l'embargo décrété contre notre pays par la Communauté Écono-

mique des États de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO) suite au coup de force contre IBK, n'ont pas encore été résorbés. Les autorités de la Transition, totalement incapables d'apporter une solution aux mouvements sociaux, regardent en véritables dilettantes le pays plonger dans la torpeur. On ose à peine imaginer ce que sera le pays quand l'UNTM décidera d'une grève illimitée.

Comme pour rendre la situation plus explosive, l'épidémie du Covid-19 y ajoute du sien. En effet, depuis l'apparition de la pandémie dans notre pays en mars 2020, le niveau de contamination n'a jamais été aussi élevé qu'actuellement où les chiffres officiels mais partiels font état d'une centaine de contaminations quotidiennes. De l'avis de Monsieur Covid-19 au Mali, Pr Akory Ag Iknane, les hôpitaux du

Mali ont atteint leur niveau de saturation. Pendant le même temps, les autorités de la Transition sont incapables de faire respecter les mesures de protection qu'elles ont décrétées. Relativement épargné depuis le début de la pandémie, le Mali subit actuellement des vagues de contamination qui feraient suites aux festivités du Maouloud, naissance et baptême de Muhammad que fêtent chaque année des millions de musulmans maliens et au pèlerinage chrétiens de Kati. Parallèlement, les rassemblements de populations à l'occasion d'événements sociaux tels les mariages, baptêmes et funérailles, les festivals et les concerts vont bon train dans une ignorance totale des principes élémentaires de mesures-barrières.

Enfin, et non des moindres, un autre défi





concerne l'organe législatif de la transition qu'est le CNT qui est mal en point. Mis en place dans des conditions totalement confuses, le Conseil National de la Transition est boycotté par les partis politiques, certaines organisations de la société civiles et la Coor-

dination des Mouvements de l'Azawad (CMA) qui dénoncent tous le non-respect de la clé de répartition des membres du CNT, clé de répartition pourtant adoptée par les militaires eux-mêmes sans aucune consultation des parties intéressées. Le résultat est qu'Assimi Goïta et

ses hommes se sont mis dans une situation des plus délicates qui n'est pas de nature à leur faciliter la bonne conduite de la Transition. Ainsi, l'absence de concertation, la conduite cavalière dans la mise en œuvre des organes de la Transition, les cachoteries et la trahison ont eu raison d'une Transition qui n'a même pas encore véritablement commencé. Cependant tout ne semble pas perdu du point de vue de Choguel Kokalla Maïga. Le Président du Comité stratégique du M5-RFP estime que si les militaires revenaient en arrière en tenant compte des points de vue des uns et des autres, alors il y aurait de la place pour une rectification qui sauverait la Transition. Il reste à savoir si Assimi Goïta et les siens ont le patriotisme nécessaire pour corriger leurs erreurs au profit du Mali.

■ Diala Thiény Konaté

**SAMA**  
transfert d'argent

# Transfert d'argent

**ECONOMISEZ JUSQU'À**  
**40%**  
**SUR VOS FRAIS DE**  
**TRANSFERT D'ARGENT**

[www.sama.money](http://www.sama.money)



## Jeune Afrique

Sa candidature rejetée par la Cour constitutionnelle, François Bozizé a vu ses rêves de reconquête du fauteuil présidentiel s'évanouir. Il compte cependant bien peser sur les débats et a annoncé soutenir un autre opposant : Anicet-Georges Dologuélé.



Le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilukamba, à qui Félix Tshisekedi a demandé de démissionner, refuse de quitter son poste. Julien Paluku Kahongyha, ministre de l'Industrie et membre du FCC de Joseph Kabila, l'appelle à prendre les devants pour éviter le « ridicule » d'une motion de censure.



## Moussa Baba Coulibaly

Un médiateur de la transition, à équidistance entre toutes les parties, est nécessaire pour contenir la crise de confiance qui prend corps. Il sera le "mur des lamentations" de tous.



## Kany Keita

Ouverture des travaux de panels de la journée internationale des migrants Édition 2020. Cette année, c'est Kayes, la Cité des Rails, qui accueille tous les acteurs impliqués dans la gestion des questions migratoires.



En lien avec le contexte de la crise sanitaire, le thème retenu par les Nations Unies pour l'Édition 2020 est : «réinventer la mobilité humaine en lien avec la Covid-19». Au niveau national, le thème choisi est «l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les actions des mi-

grants et les communautés d'origine»

La célébration de la journée internationale des migrants de cette année est marquée par plusieurs activités : des travaux de panels sur les différentes thématiques de la migration; des débats télévisés, radiophoniques sur les enjeux de la migration et les efforts du gouvernement en matière d'assistance des migrants maliens ; des visites de terrain et l'inauguration de l'antenne d'accueil, d'information et d'orientation des maliens de l'extérieur de Kayes.

Cette première journée a été marquée par plusieurs panels. Il s'agit entre autre: Insertion/réinsertion des migrants de retour et candidats potentiels, Mécanisme de coordination des actions dans le domaine de la migration: Cadres de concertation sur la migration, Coopération Sud-Sud en matière de migration : l'exemple de l'action de coopération Sud-Sud ( Maroc, Sénégal, Cote d'Ivoire, Mali), Libre circulation des personnes et le schéma de la libéralisation des échanges de la CEDEAO. C'était en présence des autorités locales, les membres du cabinet du Ministre des maliens de l'extérieur, les associations des migrants locales et les partenaires techniques et financiers.



## Radio Guintan

Ansongo: la situation continue à se dégrader.

Ce mardi 15/12/2020 un braquage a lieu sur l'axe Ansongo-Labbezanga, précisément à Seyna bakr koyré, à 8 km du Check point des FAMA . Pendant plus de deux heures, les passagers et les agents d'une ONG de la place ont été dépouillés par les bandits sans aucun secours, malgré les alertes.

La situation sécuritaire s'est vraiment dégradée dans cette localité. Une source affirme que plus de 100 motos ont été aperçues ce matin à quelques kilomètres d'Ansongo, sur la route de Tinhama.

Les conducteurs sont lourdement armés et ne parlent que les langues haoussa , peulh et Anglais.





Aguelhoc: tension autour d'un check-point. La mise en place d'un check-point à Aguelhoc suscite des tensions entre la CMA et les mouvements de la Plateforme. Des risques d'affrontement sont à redouter. On suit l'évolution de la situation.



Des cars braqués sur la route de Gao. Le 16/12/2020 vers 05 h sur l'axe Gossi-Gao, à 50 km de Gao, des individus armés non identifiés auraient braqué trois (03) bus de transport en commun de personnes appartenant aux compagnies (Nour, Sonéf et Tilemsi). Les passagers ont été dépouillés de tous leurs biens. A suivre.



**UNICEF (FR)**

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour préserver l'avenir de la prochaine génération. Cela commence par protéger ceux qui sont responsables de lui ouvrir des perspectives.



L'UNICEF demande que les enseignants reçoivent en priorité le vaccin contre la COVID-19, une fois que les professionnels de santé et les populations à risque auront été vaccinés. Cela contribuera à protéger les enseignants contre le virus, leur permettra d'enseigner en personne et, au bout du compte, maintiendra les écoles ouvertes.



**Bouba Fané**

Une très très grosse erreur de la part du Président Bah Daw, le cœur ne doit pas emporter sur la raison.

Toutes personnes qui ont utilisés la phrase " je ne démissionnerai pas, on finit par demissionner" Aucun bras de fer, ne vous arrangera en ce moment critique de la nation malien.

La retenue est très importante souvent. Que le Bon Dieu sur le Mali.



**Hairai kopp officiel**

MOMO SISSOKO " Malgré que la France me voulait, j'ai toujours pensé à jouer avec les Aigles et c'est ce que j'ai fais sans hésiter sa été une fierté de porter le maillot des Aigles " Chapeau à toi







### Ibou SY

#Source: Forces Armées Maliennes

Le vice président de la transition fait escale à Mourdia et à Kwala

Sur le chemin du retour de Nara, le Vice-Président de la Transition a successivement fait escale aux camps de Mourdia et de Kwala. Là, le Colonel Goita a pu donner, en homme de terrain, des conseils pratiques aux chefs des détachements militaires pour le maintien de la bonne posture opérationnelle, gage du succès de la mission qui leur incombe.

Un point des moyens mis à disposition a été présenté.

Des mesures de renforcement seront instamment prises surtout pour la régularisation de certaines primes d'opération concernant certains éléments de l'Armée de l'air. "Les problèmes sont multiples mais la hiérarchie fait de son mieux pour les résoudre", a déclaré le Colonel Assimi Goita tout en exhortant les hommes à plus de vigilance et de cohésion.

Forces Armees Maliennes



### RFI Afrique

Depuis dix jours, une médiation est en cours dans le cercle de Niono, où se trouve le village de Farabougou, encerclé depuis début octobre par des combattants jihadistes. Les négociations ont lieu entre tous les acteurs, y compris des jihadistes.



### Galedou Master SOUMY

Troisième journée de la deuxième édition de #L\_UPEC\_2020 l'université populaire de l'engagement citoyen initiée par le mouvement Y'EN A MARRE du Sénégal une rencontre de 5 jours d'activité qui regroupe plusieurs mouvements sociaux, artistes et activistes venant d'une vingtaine de pays africains. Plusieurs panels de discussions, des échanges et séances de travail sur des thématiques tels que: la démocratie, le leadership féminin, la liberté d'expression, les droits humains, les modes organisationnels des mouvements sociaux, la question des troisièmes mandats en AFRIQUE.



### YERI Bocoum

#YBC/YB

LE « FORUM LIBRE » DÉCERNE LE TROPHÉE DE PATRIOTISME AU COMMANDANT CCR ABDOULAYE COULIBALY POUR SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉDIFICATION DU MALI DE NOTRE RÊVE :

Le Commissaire divisionnaire Abdoulaye Coulibaly ou l'incarnation du « MALI KURA ». BRAVO COMMANDANT CCR!



## Tournée du président de la transition : Bah N'Daw face à la communauté malienne de Guinée



**A**vant de quitter Conakry, le Chef de l'Etat SEM Bah N'DAW a rencontré la communauté malienne établie en Guinée. C'est une tradition bien établie que le Président N'DAW a respectée une fois de plus, en rencontrant ses compatriotes de la Guinée pour échanger en toute fraternité sur les sujets marquant l'actualité nationale.

Actualité oblige, la pandémie de la Covid-19 et les tensions sociales ont été largement évoquées au cours de cette rencontre, sans oublier les préoccupations majeures des Maliens établis en Guinée.

L'Ambassadeur du Mali en Guinée SEM Modibo TRAORE a félicité le Chef de l'Etat pour sa nomination à la tête de l'Etat avant de se réjouir de l'entente et de la cohésion qui existent en ce moment entre les Maliens établis en Guinée. Pour preuve, il y avait toujours deux associations représentant les Maliens de Guinée. Aujourd'hui, il n'y en a qu'une seule qui œuvre au bien-être de la diaspora.

Toutes choses saluées par le Chef de l'Etat.

Intervenant en Bamanakan, le Président de la Transition a remercié ses compatriotes pour leur présence et les a félicités pour l'adoption des gestes barrières anti Covid-19.

SEM Bah N'DAW est revenu sur la situation qui prévaut au Mali, à savoir les grèves enclenchées et les propos tenus à Abidjan qui ne visaient qu'à expliquer le contexte et le moment mal choisis pour exiger des déléances que ne saurait combler une Transition de 18 mois, au vu des missions principales qui lui sont assignées et de la situation sanitaire dégradante au Mali. En aucun moment, il n'a été question de l'illégalité de l'action. Le Président de la Transition, lors de son investiture, au cours de laquelle il a tenu un discours engagé et rassembleur, est toujours resté constant dans ses prises de décisions. Seul l'intérêt supérieur de la Nation prévaut.

Le Chef de l'Etat a expliqué les efforts déployés par le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers pour combler les insuffisances et relever les défis. Des efforts souvent mis à mal par les grèves à répétition, qui sont, certes légitimes, mais inopportunes.

Pour Bah N'DAW, l'heure est au rassemblement autour du Mali et il ne ménagera aucun effort pour réussir sa mission. Mais, pour ce faire, il a besoin du soutien de toutes et de tous.

Source : Média A

## Mali : Suspension des cours dans les écoles supérieures



**Les cours sont suspendus dans toutes les écoles supérieures du Mali durant environ 3 semaines, en raison de la maladie à coronavirus. Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique l'a annoncé dans une décision rendue publique ce mardi 15 décembre.**

Les cours sont suspendus dans toutes les Institutions d'Enseignement supérieur au Mali, du mardi 15 décembre 2020 au lundi 04 janvier 2021, en raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19 », note la décision signée du ministre Amadou Keita.

La maladie à coronavirus connaît une recrudescence depuis quelque temps. Au Mali, la pendule des infections affiche 5836 cas confirmés, 3630 patients guéris et 201 décès.

T. CAMARA

## Imam Oumarou Diarra Président du Mouvement Patriotique pour la Justice : « Je félicite Moussa Mara pour sa droiture... »



Notre Mali Kura a besoin de bons patriotes. Des patriotes qui sont conscients de l'avenir du Mali. Des patriotes qui pensent que le bien public doit être utilisé pour la cause publique. Un jour Moussa Mara, Président sortant de YELEMA, m'a dit ceci : "je ne suis pas prêt pas à aider un enfant qui n'est pas prêt à se sacrifier pour son projet.

Je ne suis pas celui qui donne de l'argent aux enfants lors des élections mais celui qui finance les projets des enfants". Nous saluons le parti YELEMA pour le combat de justice qu'il mène au Mali. Moussa Mara en acceptant de quitter la présidence du parti YELEMA nous appelle à cultiver l'alternance en nous-mêmes et dans nos familles. Je félicite Moussa Mara pour sa droiture et le respect des textes de son parti »

Source : Midi Info



## Transition au Mali : Quand un président nommé oublie qu'il n'a pas été élu



**C**e lundi 14 décembre, le chef de l'Etat du Mali, le Colonel Major, Bah N'daw, à la retraite, était en Côte d'Ivoire, où il a assisté à la cérémonie d'investiture du président Alassane Dramane Ouattara. Là-bas, le président de la transition s'est entretenu avec des Maliens résidant en Côte d'Ivoire. Dans son entretien avec ceux-là, Bah N'daw, au lieu de prononcer un discours d'unité nationale, s'est livré au spectacle.

En Bamanakan, le président malien a affirmé : " toute personne qui jouit de ses facultés n'observera pas de mot d'ordre de grève, en ces temps.... le bras de fer est désormais engagé entre nous...". Ces propos, selon le président Bah N'daw sont adressés aux administrateurs civils et peut-être aux militants de l'UNTM. Cependant, la question qui mérite d'être posée, est de savoir, comment un président nommé peut avoir le courage de dire de tels propos?

Ancien garde rapproché, du défunt président dictateur, Moussa Traoré, le Colonel Major Bah N'daw est nommé chef de l'Etat du Mali, à la faveur du coup d'État militaire du 18 août dernier, par les Colonels du Comité national pour le salut du peuple, CNSP. Et c'est à la surprise générale que cet homme qui se dit président civilo-militaire, a été nommé. Et il faut le dire, sa nomination avait suscité de l'espoir chez beaucoup de Maliens. Sa rigueur et son honnêteté avaient été évoquées par les Maliens.

Malheureusement, il s'avère que pour une autre fois, les Maliens se sont trompés de personne. Bah N'daw d'antan et celui de maintenant ne sont pas la même personne. Celui de maintenant semble être une marionnette au service des colonels du CNSP. Depuis la composition du gouvernement de transition, les Maliens attendent avec impatience, la déclaration de biens du président, du vice-président et des membres du gouvernement. Bah N'daw est incapable de mettre la pression pour que cela soit. Puis, le président civilo-militaire est resté muet face à la

## En Un Mot : Pourquoi ne pas féliciter l'UNTM



**F**aute d'accord, l'Union nationale des travailleurs du Mali a entamé ce lundi cinq longs jours de grève. Pour la première centrale syndicale du pays, c'est l'occasion de confirmer sa force de frappe et d'imposer son statut d'« organisation leader et incontournable ».

**P**our le Mali, ça sera une semaine d'importants manques à gagner avec au moins 3 milliards de perte aux cordons douaniers et aux guichets des impôts alors que les activités économiques prendront un sérieux coup d'arrêt avec la fermeture des banques et établissements financiers du pays. Si cette grève inflige de lourdes pertes financières aux caisses de l'Etat, elle rend, à contrario, la tâche facile aux autorités de Transition en manque d'initiatives face à certains problèmes cruciaux dont la crise sanitaire liée à la Pandémie de la Covid-19. En effet, la bonne nouvelle est que pendant au moins cinq (5) jours, il y aura moins de regroupement dans nos services publics notamment dans les centres de santé, devant les guichets des banques, des assurances et même dans les transports publics. Ce qui contribuera à réduire la flambée de la maladie à coronavirus dans les grandes villes.

DAK

nomination des membres du Comité national de transition, CNT. Cet autre processus a violé le décret du président Bah N'daw.

Malheureusement, au lieu de prendre ses responsabilités face à ces comportements, le président Bah N'daw veut s'attaquer au droit à la liberté syndicale. Bah N'daw s'attaque aux grévistes et va jusqu'à se demander si ceux-ci jouissent de leur faculté. Bien sûr que le militaire Bah N'daw peut agir ainsi. Un militaire n'a pas de liberté d'association. Quant au président Bah N'daw, c'est une erreur monumentale de sa part. En réalité Bah N'daw, ayant appris du président Moussa Traoré, ne sait pas ce qu'est la démocratie. Bah N'daw ne connaît que la gestion dictatorial. Donc il est difficile pour le vieux président, de faire la part des choses entre un nommé et un élu. Dans tous les cas, le papa des colonels doit savoir que beaucoup avaient dit de tels propos avant lui mais que tout ceux-ci ont été rattrapés par l'histoire. Que Bah N'daw se souvienne quand Moussa Traoré disait : " je mettrai du feu sur leur tête".

Douba Dembélé

Source: Page Facebook le Figaro du Mali

# OCLEI

EN **10**  
QUESTIONS

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

## 1. Qu'est-ce que l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ?

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) est un service public malien chargé de la lutte contre l'enrichissement illicite.

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public (fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des collectivités territoriales, etc.) d'avoir des biens (maisons, voitures, argent en banque ou en espèces, etc.) ou un train de vie (dépenses) qui n'ont pas de rapport avec ses revenus légitimes (salaires, primes, héritage, etc.).

## 2. Pourquoi un Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite au Mali ?

L'OCLEI a été créé pour lutter contre la corruption sous l'angle de l'enrichissement illicite. L'OCLEI se distingue des autres structures par le fait qu'il est la seule structure chargée de la prévention de l'enrichissement illicite. A cet effet, il est chargé d'exploiter les déclarations de biens, mène des enquêtes, réunit la preuve de l'existence des biens. Les fonctionnaires concernés ont la latitude de se justifier à toutes les étapes de la procédure.

## 3. Quelles sont la mission et les attributions de l'OCLEI ?

L'OCLEI a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous-régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que des officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;



- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite. A ce titre, il propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites. (Article 4 de l'Ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015 portant création de l'OCLEI)

## 4. Quelle est la composition de l'OCLEI ?

L'OCLEI comprend douze membres :

- trois magistrats désignés par le Président de la République ;
- un cadre désigné par les Administrations financières ;
- un Communicateur, désigné par la Haute Autorité de la Communication (HAC) ;
- un représentant du Secteur privé, désigné par le Conseil national du Patronat du Mali (CNPM) ;
- un Expert-comptable, désigné par l'Ordre des Experts-comptables ;
- un spécialiste en passation des marchés publics, désigné par l'Autorité de Régulation des Marchés publics et Délégations de services (ARMDS) ;
- deux Officiers de Police judiciaire, dont un de la Gendarmerie et un de la Police, désignés par le ministre chargé de la Justice sur proposition du ministre chargé de la Sécurité ;
- un représentant des Organisations Non Gouvernementales s'occupant des questions de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, désigné par le Conseil national de la Société civile ;
- un représentant des défenseurs des Droits humains, désigné par la Commission nationale des Droits de l'Homme.

Le mandat des membres de l'OCLEI est de quatre ans, renouvelable une fois. Le renouvellement se fait par moitié tous les quatre ans.

## 5. Quels sont les rapports de l'OCLEI avec les autres structures de contrôle ?

Il n'y a pas de relations hiérarchiques ou de subordination entre l'OCLEI et les autres structures de contrôle. Les relations sont fonctionnelles. Concrètement :

- l'OCLEI reçoit, à sa demande :
  - tous les rapports d'activités et d'audits des autres structures de contrôle et de supervision,
  - toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les Officiers de Police judiciaire,
  - tout document ou information utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

## 6. Qu'est-ce que la déclaration de biens ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. Il s'agit d'un document dans lequel l'agent public déclare son identité et dresse la liste de tous les éléments de son patrimoine. La déclaration de biens précise les revenus (salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues), les biens meubles (véhicules, meubles et bijoux de

valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales), les biens immeubles (maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, élevages, terrains nus). Il s'agit des revenus et des biens situés au Mali ou à l'étranger. Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives (exemples : titres fonciers, lettres d'attribution, concessions rurales ou urbaines).

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné au début et à la fin de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration des biens. Elle doit être renouvelée chaque année au plus tard le 31 décembre.

## 7. Qui sont les personnes assujetties à la déclaration de biens ?

Sur la base de l'article 9 de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite, les personnes suivantes sont assujetties à la déclaration de leurs biens :

- les Présidents et chefs des Institutions de la République ;
- les ministres et les personnes ayant rang de ministres ;
- le Vérificateur général, son adjoint et les Vérificateurs ;
- le Médiateur de la République ;
- les membres de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ;
- les membres de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) ;
- les Président de conseil d'administration des organismes personnalisés ;
- les Gouverneurs ;
- les Ambassadeurs et Consuls généraux ;
- les Préfets et Sous- préfets ;
- les Elus nationaux, régionaux, locaux et communaux ordonnateurs ou ordonnateurs délégués de budget ; Les Secrétaires généraux des départements ministériels ;
- les Directeurs nationaux ou généraux des services et entreprises publiques ;
- les Directeurs des finances et du matériel des départements ministériels et ceux qui en font office au niveau des institutions de la République ;
- les Premiers responsables des autorités ou institutions de régulation sectorielle ;
- les Chefs de juridiction et de parquet, les magistrats du siège, du parquet et de l'ordre administratif ;
- les Chefs d'Etat-major, Directeurs, Chefs de services centraux et assimilés de l'armée, de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale, de la Garde nationale, et de la Protection civile ;
- les Directeurs régionaux des services et entreprises publiques ;
- les Régisseurs ;
- le Chef du Bureau des Domaines et du Cadastre ;
- tous agents de l'Etat, des Collectivités locales ou des Etablissements administratifs publics chargés de la fonction d'ordonnateurs ou de comptables publics ;
- tous responsables chargés de la passation des marchés publics ;
- et tous responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

## 8. Comment saisir l'OCLEI ?

L'OCLEI peut être saisie par toute personne ou morale, malienne ou non par voie de dénonciation. Celle-ci peut être faite :

- par lettre écrite ;
- par tous les moyens électroniques de communication (email, sms, tweet,...)
- par contact physique avec l'Unité des Plaintes et des Dénonciations ;



- par dénonciation publique ou anonyme
- par voie de presse
- par appel au numéro vert de l'OCLEI : 80 00 22 22
- par l'exploitation des dossiers de déclaration de bien
- par l'exploitation des rapports des structures de contrôle...

## 9. Quels sont les moyens d'action de l'OCLEI ?

En cas d'incohérences manifestes et injustifiées sur l'évolution du patrimoine d'un assujetti, l'OCLEI peut :

- décider de mener des investigations appropriées ;
- se faire communiquer tous les documents ou pièces justificatives de nature à le renseigner sur les éléments de déclaration de l'intéressé ;
- procéder à l'audition des personnes dont il estime le témoignage nécessaire, sans que ces dernières ne puissent lui opposer un éventuel secret professionnel ;
- requérir des banques et établissements de crédits aux fins de lui fournir tous renseignements sur l'état des comptes de dépôt ou des valeurs dont le déclarant, son conjoint marié sous le régime de la communauté et ses enfants mineurs sont détenteurs ;
- requérir du Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre ou du Gestionnaire de la propriété foncière, un inventaire des biens immeubles immatriculés ou en cours d'immatriculation au nom du déclarant, de son conjoint marié sous le régime de la communauté et de ses enfants mineurs.

## 10. Quelle est la suite donnée aux cas avérés d'enrichissement illicite ?

Les cas avérés, sur la base de la documentation et des enquêtes, sont soumis à l'appréciation du Conseil de l'OCLEI qui souverainement décide de la suite à donner, à travers des délibérations statutaires. Les dossiers retenus sont transmis au procureur de la République chargé du Pôle économique et financier. Le procureur apprécie l'opportunité de la poursuite. Sur la base des rapports de l'OCLEI, peut faire passer directement les affaires en jugement au Tribunal correctionnel avec ou sans enquête par un juge d'instruction.

Il peut procéder à la condamnation de la personne poursuivie : une peine d'emprisonnement d'un à trois ans pour des montants inférieurs à 50 millions, de trois à cinq ans pour des montants de plus de 50 millions de francs CFA, nonobstant une amende équivalant au montant de ses biens illicites. En outre, tous les biens illicites seront confisqués et restitués à l'Etat.

Les personnes morales (sociétés, entreprises, associations) peuvent être aussi faire l'objet de condamnation. Elles peuvent être exclues des marchés publics. Elles peuvent être fermées temporairement pour une période de cinq an, ou même être dissoutes.

---

### Adresse de l'OCLEI

BAMAHO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN  
Tel : +223 2029 12 29 / Numéro vert : 80 00 22 22  
Boite Postale : E3977  
Email : ocleisg@gmail.com / Site web : www.oclei.ml

## Affaire dite de l'Hôpital Du Mali : « Nous avons été agressés, insultés et mis en garde-à-vue », dixit Diarra Yassir Ben Mohamed



**Ibrahim Sanogo Malikilé : Pouvez-vous vous présenter aux lecteurs du journal Malikilé ?**

- a- Je me nomme Diarra Yassir Ben Mohamed, Informaticien télécom et entrepreneur
- b- Je suis Traoré Nouhoum, Ingénieur Risque Industriel et Entrepreneur
- c- Hamed Diarra, Étudiant
- d- Diarra Sely, Kadiatou Entrepreneur

**Ibrahim Sanogo Malikilé : Le dimanche 29 novembre 2020, une bagarre éclate à l'hôpital et vous étiez l'une des parties de l'altercation. Que s'est-il passé ?**

**Diarra Yassir Ben Mohamed :** Premièrement, nous tenons à préciser que ce n'était

pas une bagarre, nous avons été insultés puis agressés par les agents de santé. Oui, le dimanche, nous étions partis pour faire notre test Covid, car personnes contactes suite à l'hospitalisation de notre tante à l'Hôpital du Mali. Vers 09h, le dimanche 29 novembre dernier, la famille Diarra et plusieurs parents contact d'un potentiel cas COVID-19 s'étaient rendus à l'Hôpital du Mali pour faire le test. A leur tour, c'est la nommée Sely Kadiatou Diarra, une des filles de la famille Diarra, qui est entrée dans le bureau du Dr Kassogué. En constatant des vomis sur la chaise, certainement du patient qui l'a précédé et qui avait été pris en urgence par le Docteur, elle aurait demandé au docteur de faire son test étant débout, ne voulant pas avoir un contact avec le vomi.

Ce dernier lui aurait rétorqué de s'asseoir ou de sortir de son bureau. Elle est sortie, sans dire mot. À sa suite, je suis entré et même réponse, j'ai demandé de faire nettoyer la chaise, et la réponse du docteur fut la même : « ce n'est pas mon travail, si tu ne t'assois pas, tu sors afin que le suivant entre ». Malheureusement, tous les autres sur la liste étaient les membres de ma famille, le docteur décida donc de ne plus faire de prélèvement et est sorti par une autre porte en abandonnant les gens dans la salle. Cherchant toujours à trouver une solution pour que notre test puisse être fait, j'ai approché les internes et le médecin de garde qui m'ont dit la même chose : « ce n'est pas son travail, il est venu nous aider seulement... et s'il dit qu'il ne le fait pas, il ne le fera pas ».



N'étant pas convaincu de ces réponses et insistant auprès du personnel pour être pris en charge, parce que nous étions au nombre de plus d'une vingtaine et que le service test s'arrêtait normalement à midi, je suis revenu voir le Docteur Kassogué qui, apparemment déjà sur les nerfs, s'est mis à m'insulter père et mère, avant que ne me fassent agresser par deux internes se trouvant à côté de Kassogué. C'est là que les tensions sont montées d'un cran, et nous avons été lynchée par Kassogué et ses collègues venus en renfort, armés de bâtons, de chaises, de briques.

Au cours de cette bagarre, on voit clairement dans les vidéos des hommes en blouse faire usage de bâtons, de chaises pour porter des coups. Ma tante a eu une fracture du bras droit. Elle suit un traitement en ce moment. Moi qui suis entré après ma sœur dans le bureau du Dr Kassogué, j'ai aussitôt appelé un commandant de la Compagnie de la Circulation Routière (CCR) pour lui demander le numéro du commissariat le plus proche, en lui expliquant ce qui nous était arrivé à l'Hôpital du Mali. Ce dernier à lui-même appelé le commissaire du 13ème Arrondissement pour lui dire d'envoyer des agents sur place, mais visiblement, c'est à la demande de l'hôpital que la police est venue nous embarquer pour nous conduire au 13ème Arrondissement.

**Ibrahim Sanogo Malikilé : Vous dites que vous avez appelé la police, pourquoi c'est vous qui avez été embarqué ?**

**Diarra Yassir Ben Mohamed :** Nous ne saurions vous répondre, mais nous avons quand-même été mis en garde-à-vue.

**Ibrahim Sanogo Malikilé : Au niveau de la police que s'est-il passé ?**

**Diarra Yassir Ben Mohamed :** On nous a auditionné et gardé-à-vue du lundi au vendredi.

**Ibrahim Sanogo Malikilé : Qui a porté plainte ?**

**Diarra Yassir Ben Mohamed :** Ambara KASSOGUE et trois autres personnes (DIABATE, DIALLO et GAKOU) et le directeur de l'Hôpital du Mali.

**Ibrahim Sanogo Malikilé : Qu'en est-il de votre état de santé ? Êtes-vous positifs ou pas ?**

**Diarra Yassir Ben Mohamed :** Après notre garde-à-vue, ne pouvant pas nous recevoir sans pour autant connaître notre statut Covid19, le procureur a demandé à ce qu'on fasse un test, et c'est là qu'une équipe de l'Hôpital du Mali est venue faire notre test. Ne les faisant plus confiance, nous avons appelé une équipe parallèle pour un contre-test, chose qui nous a été refusée par la police. Nous avons finalement pu le faire en cachette, et nous avons deux cas positifs parmi nous : Mme Diarra et Mme Traoré.

**Ibrahim Sanogo Malikilé : Une fois devant le procureur, qu'est-ce qui s'est passé ?**

**Diarra Yassir Ben Mohamed :** Il nous a écouté et nous avons tous été surpris d'entendre la version de la partie adverse avec beaucoup d'incohérences dans les propos. Pensez-vous qu'on soit parti volontairement à l'hôpital, un dimanche, avec toute la famille pour effectuer des dépistages de la Covid19 (cas contacts), et qu'on refuse ledit « dépis-

tage » au point de se faire agresser par des agents de Santé ? Non, ça n'a aucun sens ! Pensez-vous que signaler la présence d'impureté sur une chaise et demander à ce que cela soit désinfecté doit être un problème ? En cette période de crise Covid-19, pensez-vous qu'un comportement de ce genre (refus de désinfecter, insultes et agression) soit acceptable de la part d'agents de santé ? Absolument pas !

**Ibrahim Sanogo Malikilé : Nous avons vu des vidéos qui circulent sur les réseaux sociaux faisant le film de la bagarre, qu'en dites-vous ?**

**Diarra Yassir Ben Mohamed :** Nous remercions tout d'abord les personnes ayant filmé, car on peut dire aujourd'hui que c'est la preuve que c'est bien nous qui avons été agressés. Ces vidéos, venues après, ont parfaitement corroborées notre version des faits, mais totalement contraire à celle des agents de santé devant le procureur.

**Ibrahim Sanogo Malikilé : À ce stade de la procédure, vous êtes plaignants ou prévenus ?**

**Diarra Yassir Ben Mohamed :** Nous sommes tous « parties civile ». Après avoir été écouté par le substitut du procureur, nous avons finalement été orientés vers un juge.

**Ibrahim Sanogo Malikilé : L'audience est prévue pour quand ?**

**Diarra Yassir Ben Mohamed :** Le jugement est prévu pour le 28 Janvier 2021

**Ibrahim Sanogo Malikilé : Quel est votre dernier mot ?**

**Diarra Yassir Ben Mohamed :** Que lumière soit faite sur cette affaire. Beaucoup de patients au Mali ont été victimes des comportements inacceptables de la part des agents de structures de santé. Il faut qu'ils comprennent que les patients ont des droits et qu'ils ont le devoir de faire preuve de déontologie et d'éthique.

■ Entretien réalisé par Ibrahim Sanogo

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com  
Site : www.malikile.com

# Mécanismes endogènes de gestion des conflits : Des jeunes du district de Bamako outillés !

L'alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA-Mali) a organisé, le mercredi 16 décembre 2020, un atelier de formation à l'intention des jeunes sur les mécanismes endogènes de gestion des conflits au Mali.



**A**u cours de cet atelier les thématiques abordées sont entre autres : regard sur les moteurs de conflits au Mali : les facteurs sous-jacents l'extrémisme violent au Mali ; les mécanismes locaux de gestion de conflits au Mali et quels apports pour les mécanismes dans la construction de la paix au Mali. Ces différentes thématiques ont été animées par deux experts, Dr Aly Tounkara et Mama Traoré.

A l'entame de ses propos, le représentant de l'alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA-Mali), Modibo Yacouba Diarra, a remercié les modérateurs pour leur disponibilité. « **Durant ces deux jours, j'ose qu'à la fin de cet atelier nous allons sortir avec des propositions concrètes. Ce qui nous permettra de valoriser et promouvoir les mécanismes endogènes de gestion des conflits. Nous savons tous que le Mali vit une crise complexe et les situations récentes ne sont que l'illustration de la profondeur de la crise. À notre niveau, nous**

**nous sommes demandés ce qu'il n'est pas temps ??? de questionner les mécanismes endogènes qui sont propres à nous, afin de remédier les différents conflits. D'où cet atelier d'échange sur les mécanismes endogènes de gestion et de prévention des conflits. L'objectif, c'est de revisiter ces mécanismes endogènes, voir, les identifier, repérer les remèdes les plus pertinents et comment on peut les utiliser dans la résolution de la crise malienne** », a-t-il dit.

Le président du réseau de la commune III, Cherif Aly Haïdara, en tant qu'hôte de l'atelier, a souhaité la bienvenue à tous les participants avant de leur exhorter à plus d'assiduité et de ponctualité au cours de cet atelier. Le réseau des jeunes du district de Bamako a été créé en 2017. Ce réseau a plusieurs activités à son actif ; notamment les formations, les activités sportives et culturelles avec les forces de défense et de sécurité. Aussi, dans le cadre de la riposte contre le coronavirus qui

ébranle le monde, le réseau des jeunes du district a fait des dons de masques dans les différents marchés du district de Bamako avec l'appui et l'accompagnement de certains partenaires. La crise sociopolitique que traverse le Mali procède du manquement des principes de bonne gouvernance qui ont eu des conséquences néfastes sur le développement du pays. Pendant les conflits, les relations entre les communautés du nord et du centre ont été considérablement affectées. Le réseau du district étant conscient de cet état de fait et en tant que victime collatérale de graves violations de droits humains et surtout de radicalisation. C'est pour faire face à cette situation que le réseau des jeunes du district de Bamako a été appuyé par l'alliance pour refonder la gouvernance en Afrique, ARGA, qui organise ces deux jours d'atelier.

Par ailleurs, Dr Aly Tounkara, dans son exposé, dira que les points de vue extrémistes violents s'expriment dans de nombreux domaines : politique, religieux et genre. Aucune société n'est

à l'abri. L'extrémisme viole « quand on ne tolère pas les opinions différentes ; quand on considère que son propre point de vue est sans appel, quand on ne laisse aucune chance à la différence de s'exprimer et quand on veut imposer son point de vue à autrui, au besoin par la violence. »

La notion du relativisme culturel est ici importante. Quelques facteurs sous-jacents de l'Extrémisme violent. Phrase incomplète et incompréhensible La connexion entre ces facteurs ci-dessous cités pourrait aboutir à la radicalisation violente ; Ressources naturelles: accès et modalité de gestion, non réglementation de certaines activités professionnelles (faillite de régulation sociale),

ethnifications des activités professionnelles (élevage et agriculture) ; les pratiques corruptives de certains acteurs étatiques et non étatiques, la justice mal distribuée, la gestion discriminatoire et inégalitaire du foncier, la gestion et gouvernance du pouvoir local, l'apport des ressortissants dans les dynamiques conflictuelles ; l'instrumentalisation des référentiels religieux, ethniques, culturels, terroir..., le déni du réel (conspiration), l'économie criminelle ; la non maîtrise de la croissance animale et démographique à certains égards, la hiérarchisation sociale et les clichés et préjugés.

Aussi, Dr Aly Tounkara a précisé les 5 exigences à satisfaire, à savoir : la liberté de

conscience, la sacralité de la vie humaine, la tranquillité de l'âme (ataraxie) ; le droit de propriété et possibilité de jouir de ses avoirs et biens et la prospérité. Quelques recommandations : la refonte des modes de gouvernance, l'adaptation de l'offre à la demande de sécurité aux logiques du terroir, la distribution équitable et égalitaire de la justice (les extrémistes arrivent très souvent à régler des vieux conflits), la gestion inclusive des ressources naturelles et des pouvoirs locaux et la gestion rationnelle du foncier.

■ Ibrahim Sanogo





## France-Afrique : Macron interpellé sur la nécessité du changement du « logiciel français » vis-à-vis du continent



**L**a députée française des Hauts-de-Seine et membre de la Commission des Affaires étrangères du parlement Français, Frédérique Dumas, a écrit au président Macron pour dénoncer l'immixtion de la France dans les élections en Afrique, son soutien au régime inconstitutionnel en Côte d'Ivoire, mais aussi sa grande ingérence dans les affaires internes africaines ! C'était le 12 décembre dernier. Un texte qui mérite d'être porté à la connaissance de l'opinion publique africaine. Nous vous le proposons ici in extenso.

« Monsieur le Président de la République, A la veille de l'investiture de Monsieur Alasane Ouattara comme Président de la République de la Côte d'Ivoire, je me permets de vous adresser un courrier afin de vous faire part de mes profondes inquiétudes et interrogations. En effet les conditions dans lesquelles se sont tenues les élections présidentielles en Côte d'Ivoire le 31 octobre 2020 et la manière dont la France y a réagi posent de véritables questions de fond dont les conséquences sont dorénavant devant nous. Depuis des mois l'opposition unie appelait de tous ses vœux à la tenue d'un dialogue national qui se révélait impossible, contestait la composition de la Commission Électorale dite

Indépendante, l'établissement du fichier électoral, l'invalidation de 40 candidats sur 44 et enfin la possibilité pour le Président sortant de briguer « par devoir » un troisième mandat contraire à l'article 55 de la Constitution qui stipule que le Président « n'est rééligible qu'une seule fois ». Par ses jugements des 15 et 25 septembre 2020, La Cour Africaine des droits de l'homme et des peuples a ordonné au gouvernement ivoirien de réintégrer l'ancien Premier ministre Guillaume Soro et l'ancien Président Laurent Gbagbo dans le processus électoral sans qu'il ne soit fait aucune suite à cette injonction.

De l'ensemble de ces contestations est née une crise préélectorale faisant d'ores et déjà de nombreuses victimes. Malgré les demandes de l'instauration d'un véritable dialogue et de décalage des élections « encadrées », ces dernières ont été maintenues envers et contre tout. Le premier tour de l'élection présidentielle du 31 octobre s'est donc déroulé dans des conditions catastrophiques, difficulté de déploiement du matériel électoral et impossibilité d'ouvrir les bureaux de vote dans de nombreux districts, incidents sécuritaires majeurs, comme l'ont noté les observateurs de l'ONG Indigo partenaire de Initiative de Dia-

logue et de Recherche action participative en Côte d'Ivoire, ainsi que le rapport conjoint de la mission d'observation électorale (MIOE), de l'institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA) et du Centre Carter (TCC). Malgré tous ces faits et la perpétuation de la crise devenue postélectorale, Monsieur Alasane Ouattara a été proclamé vainqueur avec un score de 94,27%. Le chiffre officiel de la participation, 53,90%, est encore plus problématique. Les observateurs indépendants estiment en réalité la participation autour de 10% alors qu'en démocratie la participation est le socle de ce qui fonde la légitimité.

Pendant ce scrutin et les jours qui ont suivi, les violences se sont poursuivies portant le bilan officiel à 85 morts et plus de 200 blessés graves. Le 11 novembre, dans un communiqué de presse, madame Michèle Bachelet, la Haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, a fait ainsi part de ses sérieuses préoccupations concernant l'arrestation de plusieurs responsables de l'opposition.

Dès le mois d'août 2020, l'ONG Amnesty International avait pourtant alerté les opinions publiques et les chancelleries en publiant un rapport qui faisait état de la collaboration de certains éléments de la police ivoirienne avec

des groupes d'hommes armés de machettes pour réprimer les manifestations. Amnesty déplorait également les arrestations de personnalités politiques ou de la société civile. Dans un autre rapport daté du 19 novembre 2020, la même ONG dénonçait l'horreur des violences post électorales. Ces crimes documentés ont été condamnés à deux reprises par le Secrétaire Général des Nations unies, Monsieur Antonio Guterres. Plusieurs dirigeants de l'opposition politique ont été ou continuent d'être pourchassés, violemment agressés et battus à l'intérieur de leurs domiciles avec parfois la destruction de tous leurs biens. D'autres sont emprisonnés, assignés à résidence ou dans la clandestinité.

Par ailleurs, la France est restée tout aussi silencieuse sur les violences en Guinée Conakry qui a amené le Président en exercice Monsieur Alpha Condé à briguer un troisième mandat en rupture avec la Constitution de son pays. Dès lors, se pose la question de savoir pourquoi, Monsieur le Président, la France n'a jamais dénoncé ces violences ? Pourquoi dans de telles conditions avez-vous tenu à adresser une lettre personnelle de félicitations à Monsieur Alassane Ouattara le remerciant, je vous cite : « pour l'échange plein d'espoir que nous avons eu dès le dimanche de ta réélection et le travail de réconciliation et de renouvellement que tu vas mener » ? Est-il du rôle du Président de la République de la France de donner, dans le cadre d'une interview au Journal Jeune Afrique, une interprétation purement personnelle des raisons pour lesquelles il aurait été légitime pour Monsieur Alassane Ouattara de briguer un troisième mandat que n'autorise pourtant pas la Constitution car « il a considéré qu'il était de son devoir d'y aller et de ne pas reporter les élections » et que vous avez « entendu ses arguments et ses inquiétudes ».

Est-il dans le rôle du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères d'affirmer à son tour lors de l'une de ses auditions par la Commission des Affaires Étrangères que du fait d'un « cas de force majeure », le décès du premier ministre candidat, « les élections en Côte d'Ivoire ne pouvaient pas être décalées » alors que la conclusion exactement inverse aurait tout autant pu être tirée et faire l'objet d'un travail de consensus ? Est-il dans le rôle du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de se rendre au Niger en pleine campagne

électorale et d'affirmer que « La qualité de l'élection au Niger sera une référence pour toute l'Afrique. » alors même que ces dernières ne se sont pas encore déroulées, que le fichier électoral est contesté auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie et que des candidats de poids ont été écartés au mépris du droit et au moyen d'une interprétation, qui semble contestable des lois de ce pays ?

Pourriez-vous ainsi éclairer les Français sur les principes qui fondent la dénonciation par la France des violations des droits humains dans un pays plutôt qu'un autre ? Vous êtes prompt à légitimer des coups d'Etat civils qui continuent de faire des morts et dont les conséquences sont devant nous mais un silence assourdissant se fait lorsqu'il s'agit de dénoncer la décapitation de ce jeune ivoirien N'Guessan Koffi Toussaint qui a manifesté à Daoukro, pour exercer lui aussi son droit à la liberté d'expression et d'opinion. Une décapitation considérée à juste titre comme un acte d'une insoutenable barbarie dans notre pays mais qui lorsqu'elle a lieu dans un pays africain ne provoque aucune réaction particulière de votre part, comme si cet acte n'avait tout simplement pas existé. Or nos destins sont totalement liés. Ne pensez-vous pas que ces silences suivis de messages de félicitations ne vont pas nourrir un immense ressentiment vis-à-vis de la France notamment chez les jeunes ivoiriens ?

Vous faites en Europe, et à juste titre, de la défense de l'Etat de droit un dogme absolu. Vous proposez en France un projet de loi sur la préservation des valeurs de la République. En Afrique vous composez de plus en plus. Ce qui démontre une fois encore une forme de mépris dans lequel les populations de ces pays sont tenues. Le sentiment d'impunité autorise toutes les transgressions. La banalisation de ces accroc successifs aux processus électoraux gangrène la démocratie dans ces pays. Même au Ghana, les résultats des élections présidentielles se font actuellement « attendre » dans un climat tendu. Mais malgré ce danger d'affaiblissement démocratique qui est bien devant nous, le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères sera présent à l'investiture d'Alassane Ouattara, le Secrétaire d'Etat Jean-Baptiste Lemoyne est déjà annoncé en Guinée pour l'investiture d'Alpha Condé dont vous aviez pourtant jugé plus sévèrement le

troisième mandat inconstitutionnel dans votre interview à Jeune Afrique, ne plaçant pas le cas de la Guinée et le cas de la Côte d'Ivoire « dans la même catégorie ».

En revanche, aucun ministre n'est annoncé à ce jour à l'investiture de Roch Kaboré au Burkina Faso, aucune félicitation publique n'a été délivrée à un Président élu sur des bases démocratiques, ouvert au dialogue et confronté à une situation catastrophique dans un pays prêt à basculer et devenu le couloir de fluidification de tous les trafics.

Il serait seulement prévu que le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères le rencontre à Abidjan ! Quel message souhaite-t-on véritablement adressé lorsque nous distribuons bons et mauvais points uniquement selon des intérêts de court terme ? Nous connaissons maintenant la force de la viralité des messages sur les réseaux sociaux, de leur amplification et de leur déformation mais nous n'en tirons aucune leçon. Nous soutenons des Présidents qui souvent tiennent un double discours sur la France et nous donnons « en même temps » naissance à un profond ressentiment chez les citoyennes et les citoyens de ces pays.

D'un côté nous prétendons lutter contre le terrorisme et les flux migratoires mais de l'autre nous pratiquons une real politik et une conception à la carte de nos valeurs que nous prétendons universelles. La parole et l'image de la France s'abîment et nous déplorons les conséquences de nos propres comportements. Nous savons que la réponse dans la région et la sous-région ne peut être uniquement militaire. Monsieur le Président, pensez-vous réellement que nous résoudrons l'ensemble des défis que notre pays doit relever sans changer de logiciels ? (...). Monsieur le Président de la République, dans votre interview à Jeune Afrique vous avouez que « pendant des décennies nous avons entretenu avec l'Afrique une relation très institutionnelle, en passant par les chefs d'Etat en fonction et par des entreprises installées. Ce faisant le ressentiment a pris une certaine place ». Mais qu'est-ce qui a vraiment changé ? Il est plus que temps que le silence assourdissant de la France soit brisé... ».

■ Yama DIALLO

## Mali : Une médiation avec jihadistes et chasseurs dozos pour mettre un terme aux violences

**D**epuis dix jours, une médiation est en cours dans le cercle de Niono, où se trouve le village de Farabougou, encerclé depuis début octobre par des combattants jihadistes. Les négociations ont lieu entre tous les acteurs, y compris des jihadistes. Plus généralement, c'est l'ensemble de la zone qui subit l'emprise des jihadistes. L'armée a renforcé sa présence sur place, quatre ministres ont fait le déplacement pour un Forum de réconciliation il y a un mois, tout cela sans résultat.

Trois rencontres directes avec les jihadistes ont déjà été organisées, dans des zones reculées, en brousse. Les négociations sont menées par des représentants du Haut conseil islamique, comme l'avait recommandé le Forum gouvernemental de Niono il y a un mois. Ils interviennent essentiellement auprès de deux groupes : les jihadistes, qui se revendiquent comme tels sans préciser leur appartenance, et les chasseurs traditionnels dozos. Les deux groupes prétendent protéger les po-

pulations, communauté peule ou villages bambaras, et les deux sont accusés de meurtres, d'enlèvements ou encore de vols. Depuis plus de deux mois, les habitants du cercle de Niono subissent des attaques lorsqu'ils partent cultiver leurs champs ou vendre leur bétail : c'est à ce cycle de violences que les négociations doivent mettre un terme.

### DÉSARMEMENT

Au cœur des négociations reposent le désarmement et la levée des barrages des chasseurs dozos ainsi que le respect de la volonté de chacun dans l'application de la charia. Port du voile, paiement de la zakat, interdiction des fêtes de rue pour enfants... Les médiateurs tentent d'obtenir des jihadistes qu'ils n'imposent rien par la force et qu'ils lèvent enfin le blocus imposé depuis début octobre aux habitants du village de Farabougou.

« Les discussions sont bien avancées » et les habitants seront bientôt libres de se déplacer

et de reprendre leurs activités, selon l'un des cadres de l'équipe de médiation. « Nous sommes dans la dernière phase », assure-t-il avec détermination et optimisme.

Cependant, les chasseurs traditionnels dozos doivent encore s'entendre entre eux, afin que l'ensemble des confréries soient impliquées dans le futur accord de cessation des hostilités. Une vaste réunion est prévue ce jeudi à Macina.

Des discussions ont également lieu dans les communes concernées, pour susciter l'adhésion de populations fatiguées par les promesses autant que par la situation.

### ESPOIRS ET DOUTES

Dans la zone, aucun mort n'est à déplorer depuis huit jours, mais la nourriture manque à nouveau dans le village assiégé de Farabougou, et les habitants du cercle de Niono sont toujours restreints dans leurs mouvements. Aussi des notables et des élus des communes concernées, joints par RFI, continuent-ils d'exprimer leur désarroi et leurs doutes sur les négociations en cours. Ils déplorent notamment de ne pas être suffisamment associés au processus de médiation et doutent de la capacité d'acteurs venus de l'extérieur à obtenir un accord solide. Tous souhaitent évidemment retrouver au plus vite leur capacité à circuler librement et à s'adonner à leurs activités.

RFI





## Le gouvernement face à la grève de l'UNTM : L'impasse



L'échec des négociations entre le Gouvernement et l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) a conduit à une seconde grève de la centrale syndicale du Mali qui s'étend du 14 au 18 décembre 2020. Cette grève qui paralyse le pays depuis son début le lundi dernier, aura des conséquences désastreuses sur l'économie nationale car elle mobilise une très grande partie des travailleurs du public et du privé affiliés à l'UNTM. Alors

que les négociations étaient en cours entre les responsables de l'UNTM et le Gouvernement de Transition, le Président Bah N'Daw a, dans une déclaration jugée incendiaire et provocatrice, profondément mécontenté les grévistes qui viennent de rompre les négociations jusqu'à nouvel ordre. Ainsi, la grève en cours ira jusqu'au bout des cinq jours décrétés et il n'est pas exclu que l'UNTM durcisse sa position les jours à venir. La situation déjà mal en-

gagée se complique davantage.

Quelle mouche a piqué Bah N'Daw à Abidjan pour jeter de l'huile sur le feu dans la grève de cinq jours décrétés par l'UNTM ? Difficile de répondre à cette question tant les propos du Président de la Transition paraissent inopportuns au regard de la situation actuelle où le pays est en proie à une grève suite à l'échec des négociations entre les deux parties. C'est le lieu de croire ce que Bah N'Daw a dit de lui-même, à savoir qu'il n'est pas « un homme politique ». Le Président de la Transition n'est certes pas un homme politique, mais en vérité il ne connaît rien en politique. Son expérience politique se résume à son passage furtif au ministère de la Défense et des Anciens Combattants. En tant qu'ancien militaire, il n'a pas le sens du compromis ni de la modération dans les propos. En déclarant devant les Maliens de Côte d'Ivoire qu'il faut être un « faible d'esprit » pour aller en grève dans un Mali en crise, Bah N'Daw a montré qu'il ne connaît rien en diplomatie.

En effet, Bah N'Daw sait-il vraiment que l'UNTM peut mettre à genoux la Transition malienne à travers une grève illimitée ? On peut en douter car ses propos martiaux du type « nous sommes en confrontation » pour exprimer le contentieux avec la plus grande centrale du Mali alors que le Premier ministre tentait d'infléchir la position des responsables





syndicaux est une méconnaissance tant de l'histoire de l'UNTM que de sa capacité de nuisance. En tout cas, les déclarations de Bah N'Daw en terre étrangère ont été considérées par l'UNTM comme une insulte. C'est pourquoi Moustapha Guittèye, Secrétaire aux revendications de l'UNTM, exige de sa part des excuses. Car Monsieur Guittèye est catégorique : l'Etat malien a les moyens de supporter les revendications financières de la centrale syndicale. « Ce sont nos camarades qui travaillent aux Douanes maliennes, aux Impôts, au Trésor. Nous sommes parfaitement informés de l'argent qui entre dans les caisses de l'Etat », déclare-t-il.

Ainsi, les responsables de l'UNTM croient en la légitimité de leur action syndicale. De ce fait la centrale syndicale, si elle peut négocier un échancier avec le Gouvernement, n'est pas près de renoncer à ses revendications. La grève de cinq jours en cours en est la parfaite illustration. On en est arrivé à ce stade car les responsables de l'UNTM ont le sentiment que les autorités de la Transition, notamment le Gouvernement, n'ont pas pris toute la mesure de la situation. En effet, la centrale syndicale estime que le seul ministre du Travail et de la Fonction publique n'est pas à même d'apprécier les revendications qui concernent une di-

zaine de départements ministériels. Visible-ment c'est la communication Gouvernementale qui est en cause ce qui apparaît aux yeux des dirigeants de l'UNTM comme un manque d'intérêt du Gouvernement voire du mépris à l'égard des travailleurs maliens. C'est donc dans un climat déjà tendu qu'interviennent les propos malencontreux de Bah N'Daw.

Le Premier ministre Moctar Ouane aura besoin de tous ses talents de diplomate pour tenter de ramener les syndicalistes à la table des négociations et surtout d'infléchir leurs positions. En exigeant des « excuses » du Président de la Transition pour ses propos jugés insultants, l'UNTM place la barre haut car le Chef de l'Etat a exclu toute démission de ses fonctions. Si rien ne vient détendre l'atmosphère désormais conflictuel entre le Gouvernement et l'UNTM, il faudra craindre le dépôt sur la table du ministre du Travail d'un nouveau préavis de grève de la centrale syndicale. Pour l'instant, le Secrétaire général Yacouba Katilé et ses hommes ont suspendu toute négociation avec le Gouvernement et décidé d'aller jusqu'au bout de la grève de cinq jours qui se termine le vendredi 18 décembre 2020, ce qui est en soi un durcissement de la position de l'UNTM.

Il y a peu de chance que Bah N'Daw présente

des excuses pour ses propos à l'endroit des responsables de la centrale syndicale malienne comme l'exige Moustapha Guittèye, Secrétaire aux revendications, dont on ignore s'il parlait en son nom propre ou en celui de l'UNTM. Quoiqu'il en soit, il est indispensable que les deux parties, gouvernementale et syndicale, renouent avec le dialogue rompu. Car aujourd'hui, le Mali a besoin d'écoute mutuelle et d'entente pour se sortir de sa situation catastrophique ; il appartient aux autorités de la Transition, Bah N'Daw en premier, de favoriser les conditions d'un rapprochement des points de vue. Or le ton utilisé par ce dernier devant les Maliens de Côte d'Ivoire est loin d'offrir de telles conditions. Le Président de la Transition doit se faire à l'idée qu'il n'est pas à la tête d'un camp militaire mais d'un Etat démocratique et que par ce fait les mots prononcés doivent être mûrement réfléchis. Il faut espérer qu'au nom du Mali nouveau, le « Malikura », dont tous les Maliens se réclament aujourd'hui, les dirigeants de la Transition et les responsables de l'UNTM arriveront à mettre la Nation malienne au-dessus de tout.

■ Diala Thiény Konaté

# Polémique : Bah N'Daw critiqué présentera-t-il ses excuses aux maliens ?

En plus des syndicats, des partis et regroupements politiques s'indignent aussi après les propos tenus par le président de la transition Bah N'Daw aux maliens de la Côte d'Ivoire. Fera-t-il son mea-culpa ?

« (...) Je suis un civilo-militaire. J'ai été choisi à cause de mon comportement. Cette fois, je ne démissionnerai pas. Nous allons nous assumer jusqu'au bout. Je juge les hommes en fonction de leur tâche. Si tu n'accomplis pas bien ta tâche, je te demande de partir. C'est ce qu'on m'a appris. Avec l'état actuel du Mali, comment quelqu'un qui jouit de toutes ses facultés mentales peut-il parler de grève, et à fortiori partir en grève ? ». Ces propos du président de la transition, tenus depuis Abidjan, sont devenus viraux dans un pays qui chancelle et qui cherche sa voie et toute sa voix dans le concert des nations. Ces propos, jugés irresponsables et insultants qui s'adressaient aux syndicalistes en grève ont suscité une désapprobation générale dans l'opinion publique nationale, à commencer par les principaux concernés. En effet, l'une des conséquences directes aura été cette réplique cinglante de la centrale syndicale UNTM en grève : « **Suite aux propos menaçants à l'encontre des syndicalistes (Travailleuses et travailleurs) exerçant leur droit de grève tenus par le Président de la Transition, monsieur Bah N'DAW à Abidjan, en Côte d'Ivoire, le 14 décembre 2020, le Bureau exécutif de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), tout en condamnant avec véhémence le manque de respect et de considération contenu dans sa déclaration, a décidé de rompre toute négociation avec le gouvernement du Mali jusqu'à nouvel ordre** ». Même son de cloche chez la plateforme commune des syndicats des Administrateurs civils, de l'Administration Territoriale, des Collectivités territoriales et des ADR ! Des partis et regroupements politiques ont aussi réagi à ces propos de Bah N'Daw en lui rappelant que le droit à la grève est un droit constitutionnel que nul ne saurait remettre en

cause, et l'appelant à prendre langue avec les partenaires sociaux de l'Etat. Parmi ceux-ci, la Coalition des Forces Patriotiques (COFOP) qui, dans un communiqué de presse, dit avoir appris avec stupéfaction les propos malveillants tenus le lundi, 14 Décembre 2020 par le Président de la Transition lors de sa rencontre avec les maliens de la Diaspora vivant en Côte d'Ivoire. Par ses propos méprisants et insultants, note la plateforme, le Chef de l'Etat du Mali a en effet affirmé qu'aucune personne consciente ne doit grever pendant la transition sauf les malades mentaux. Pour la COFOP, le Président de la Transition, Chef de l'Etat du Mali, en traitant ainsi les grévistes de malades mentaux, ne favorise pas un climat de confiance déjà très fragile en cette période de gestion transitoire de notre pays. Et d'indiquer clairement : « **Les syndicats sont dans la légalité et ils ne font qu'exercer leurs droits : Cf Articles 20 et 21 de la Constitution du 25 Février 1992. Les revendications des Travailleurs tendent à juste titre, à annihiler notamment l'injustice entre les travailleurs d'une même Catégorie. La gestion de l'Etat étant une continuité, la Transition est tenue de reprendre correctement en charge les problèmes hérités de la précédente gouvernance. La Coalition des Forces Patriotiques (COFOP) soutient sans réserve l'action des Centrales syndicales et appelle les plus hautes Autorités de la Transition à la retenue et d'user des moyens de dialogue et de concertation pour instaurer une paix des braves avec les Responsables syndicaux** ». A l'ARP, toujours concernant les propos du président de la transition, le ton change un peu mais reste ferme ! Ce regroupement piloté par Tiéman Hubert Coulibaly dit en effet avoir constaté, avec inquiétude et regret, un surcroît



de crispation du dialogue entre partenaires sociaux dans notre pays depuis un certain temps. Pour l'ARP, il n'est pas utile au moment où notre destin national se joue, au moment où plus que jamais il nous faut user de toutes nos capacités afin de préserver l'unité et à la cohésion, que nous renoncions aux vertus de la concertation et du dialogue. Et de préciser que les revendications sociales sont légitimes et que certains droits sont des acquis historiques dans notre pays, y compris le droit de grève, que personne ne saurait s'y opposer. « **De la même manière, la pondération et la sagesse sont des postures habituelles dans la culture malienne et tout le monde devrait se le rappeler. C'est pour cela que l'ARP recommande vivement aux autorités transitoires de saisir toutes les occasions pouvant permettre le retour au dialogue et proscrire les voies qui mèneraient à un blocage prolongé. L'ARP recommande aux organisations syndicales de procéder à une lecture lucide du contexte qui est le nôtre et inscrire la satisfaction de leurs revendications légitimes dans calendrier conforme aux moyens nationaux. L'ARP reste disponible pour participer à toute action susceptible de faciliter la résolution rapide de cette crise** », note le communiqué du regroupement politique.

■ Yama DIALLO



## Moussa Mara : Des Propositions pour redresser l'Armée Malienne

Depuis 2012, notre pays est dans une crise sécuritaire. Les forces armées maliennes ont du mal à exercer leur mission régalienne qui est la défense de l'intégrité du territoire et la protection des personnes et de leurs biens comme elles le faisaient depuis l'indépendance. Comment redresser l'armée malienne ? Sur sa page Facebook, l'ancien Premier Ministre Moussa MARA a fait ce mardi, 15 décembre 2020, des propositions qui permettront de redresser l'armée malienne.



**P**our l'ancien premier ministre MARA, la première phase de la refondation du Mali est liée à notre armée. C'est pour cela que nous devons donner des idées qui peuvent nous aider à redresser l'armée malienne pour sécuriser et refonder le pays. Selon lui, le chef suprême de l'armée est le Président de la République, pendant la transition, c'est le Président et son vice-président qui doivent soutenir l'armée et le pays. Il estime que « Les chefs de l'armée, le gouvernement et le Président doivent se réunir de temps en temps pour parler de l'armée. Ils doivent mettre en place le conseil de sécurité qui se réunira chaque semaine. C'est la manière

de soutenir l'armée et le pays. Ainsi les autorités du pays se rendront compte de ce qui se passe dans l'armée chaque semaine. Il y aura une solution aux problèmes de l'armée ». Moussa MARA a souligné que « l'armée est en guerre au nord, au centre et dans d'autres parties du pays. Alors qu'il n'y a pas de guerre sans objectif. Il faut que nous ne nous mettions pas d'accord sur nos objectifs dans plusieurs années, dans le mois sinon même dans la semaine. Il faut bien choisir ces objectifs et les suivre de près. Il faut vérifier chaque semaine si les hommes ont pu faire ce qui a été dit la semaine passée. De voir quelles difficultés ont-ils rencontrées ? Que peut-on

changer en cela ? Si les objectifs sont atteints dans la semaine et dans le mois, ces objectifs seront atteints dans l'année. Donc il faut préciser les objectifs, suivre petit à petit nos militaires pour voir comment ils travaillent et on les redresse. Qu'on leur vienne rapidement en aide et donner des hommes dont ils ont besoin ».

« Je pense que si les autorités du pays, particulièrement le Président et le vice-président, gèrent l'armée avec cet esprit, cela peut nous aider. Il faut qu'on soit auprès des hommes sur le terrain. Si le Président et son vice-président sont à côté des militaires sur le terrain à tout moment. Il ne s'agit pas seulement d'aller le matin et de retourner le soir mais de rester plusieurs jours à côté d'eux en les suivant pour qu'ils puissent savoir qu'on les regarde et qu'on les écoute. Cela va leur permettre d'être courageux et ils verront qu'ils ont un support. Ainsi ils travaillent à l'aise », a confié l'ancien premier ministre.

En ce qui concerne le commandement de l'armée, MARA pense que l'Etat-major Général doit être délocalisé au centre du pays. « Je souhaite qu'on déplace le siège de l'Etat-Major Général de l'armée de Bamako à Mopti parce qu'on veuille ou non, l'armée a beaucoup de travail dans le centre et au nord du pays. Donc que les chefs de commandement soient toujours auprès des hommes. Qu'ils sachent comment leurs hommes se nourrissent. Que les chefs et les soldats consomment les mêmes repas. Que les chefs aillent jusque sur le front, cela va aguerrir les soldats parce qu'ils sauront que les chefs sont derrière eux et ils sauront que leurs chefs connaissent leurs difficultés. Ça sera un moyen pour l'armée de bien exercer son métier », a-t-il suggéré.

L'ex-président du parti Yèlèma (le changement) a laissé entendre que l'un des problèmes qui font que l'armée n'arrive pas à sécuriser le pays est dû à la corruption. « Nous savons tous que comme j'ai dit au préalable que l'armée n'arrive pas à sécuriser le pays. Cela est dû à la corruption. Les biens et les aides n'arrivent pas à destination. Même si les matériels arrivent à destination, on verra que ces matériels ne sont pas de la bonne qualité », a-t-il expliqué.

Source : Le Soir De Bamako

# CNT, réformes, trêve sociale, insécurité : Dr Modibo Soumaré voyage bien

**En dépit de la survivance d'un pessimisme excessif qui a conduit trop souvent nombre d'acteurs à accuser explicitement le CNSP d'intentions cachées et perverses, l'heure doit être à l'adoption de stratégie pour ne pas perdre de vue les réformes à mettre en œuvre. Il serait ainsi absurde de les abandonner aux seules mains incertaines des militaires.**

La méthode du pouvoir en place quasi-unanimement condamnée par sa brutalité – laquelle est contraire à la courtoisie de rigueur dans les relations avec la classe politique et les organisations de la société civile – le jugement du Dr Modibo Soumaré est déjà plus balancé. Si la dramatisation au grand jour des problèmes et des excès théâtraux doit être systématiquement prosaïque, il n'en demeure pas moins qu'on ne doit pas franchir la ligne au-delà de laquelle l'excès de souplesse dans la forme traduit la capitulation ou l'inconsistance de forme. Cela signifie que les propositions de réformes politiques et institutionnelles devraient toujours chercher à poser les problèmes plus clairement et le plus nettement possible et, en

particulier ne pas rechigner à coller aux attentes des populations, à mettre les militaires en face de leurs contradictions qui se manifestent entre leurs intentions et leurs actes. Que nul ne se berce d'illusions en croyant que les réformes tant attendues peuvent être faites sans une participation inclusive des chapelles politiques – les premières concernées – et les organisations de la société civile.

L'Union pour la République et le progrès (URP) prédisait sous le régime défunt que si les gouvernants ne pratiquaient pas un dialogue constructif suivi d'actes concrets conduisant à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et du climat sécuritaire très dégradé, le pouvoir allait se trouver dans la rue, à la

portée de n'importe quel aventurier. Or cette prédiction s'est totalement réalisée avec le renversement du président de la République Ibrahim Boubacar Keïta. Bien évidemment tirant les leçons, les militaires doivent jouer un jeu flexible, pragmatique qui coïncide avec des valeurs universelles de la démocratie et avec les aspirations des Maliens et des Maliennes au changement. Toute option, toute ruse byzantine, comme on le constate aujourd'hui est néfaste, contreproductive.

## Les égos au frigidaire !

Le leader de l'URP souligne avec force son penchant à faire progresser la concertation avec les centrales syndicales et les syndicats autonomes dans des voies motivées par le respect, la considération et la franchise. C'est seulement à ce prix que les chances sont grandes d'accéder à une trêve sociale. Le répit ainsi obtenu autorise de concentrer les efforts dans la lutte contre l'insécurité rampante et le retour à la paix.

Les divisions apparues ont gêné l'irruption d'un bloc compact contre la clé de répartition des 121 sièges du Conseil national de la transition (CNT). La junte militaire qui n'est probablement pas dupe de la valse d'hésitation, n'en allait pas moins les exploiter avec son opiniâtreté habituelle. Ni l'équilibre des forces in-



dispensable, ni le consensus nécessaire à sa composition n'ont existé. Et l'élection à sa tête du colonel Malick Diaw fit voler en éclats le peu de crédit accordé à cet organe législatif et isola davantage les militaires.

Nonobstant, on peut mettre pour quelques temps au frigidaire les égos et accorder le bénéfice du doute aux treillis. D'une part, un pessimisme excessif a conduit trop souvent nombre d'acteurs à accuser explicitement le Conseil national pour le salut du peuple (CNSP) d'intentions cachées et perverses qui peut-être n'étaient qu'inconscientes ou virtuelles et que de toute façon il eût mieux valu ignorer. D'où la tendance à dénoncer dans toutes ses initiatives, fût-ce les plus bénignes, les noirs desseins de caporalisation de la transition. D'autre part, il serait bienséant, au niveau de la stratégie à adopter, de ne pas abuser de la dramatisation des diverses au point de perdre de vue les réformes à mettre en œuvre. Il serait ainsi absurde de les abandonner aux seules mains incertaines des militaires. D'une façon générale, la classe politique doit s'atteler à ficeler des propositions concrètes de réformes à travers un cadre de concertation et se battre pour les faire adopter. Les jérémiades ne sont plus de saison!

## Les militaires klaxonnent et vont

### droit dans le mur

Il se trouve à l'intérieur du pays de telles tensions, une somme d'éléments d'hostilité, qu'un motif politique ou social, voire sécuritaire est susceptible de provoquer une action disproportionnée, une véritable implosion. Autrement dit, il appartient aux gouvernants de contenir, à l'entendement de maîtriser les émotions de l'âme pour circonscrire l'avancée djihadiste. Leur place n'est point aux premières loges des régions ou des cercles – nomination de gouverneurs militaires et préfets – mais sur le champ de bataille. D'ailleurs Dr Modibo Soumaré ne cesse d'insister sur la signification de la réponse qu'apportent les autorités de la transition au siège sans fin de Farabougou et l'extension des tentacules de la pieuvre djihadiste aux localités environnantes notamment Dogofri, Goma. Ici, comme ailleurs, notamment au centre du Mali, les militaires klaxonnent et avancent droit dans le mur. En vérité, si rien n'est fait contre cette horde de bandits qui écumant villes et villages, pillent, incendient, violent, assassinent, les populations n'auraient d'autre alternative que de crier leur ras-le-bol général dans la rue. Cumulativement au levier militaire, il convient d'investir massivement dans les programmes sociaux de base – adduction d'eau potable, électrification, construction de centres de

santé, d'écoles, de routes – lutter contre le chômage, afin de briser la capacité de recrutement des groupes djihadistes. L'extrémisme a pour moteur la pauvreté et pour embrayage l'idéologie.

De telles pistes nécessitent des coupes drastiques dans les coûts de fonctionnement de l'Etat. Les plus hautes autorités doivent donner l'exemple. Des avantages exorbitants sont accordés aux chefs d'institutions, à des catégories socioprofessionnelles, au chef de file de l'opposition – dont le parti bénéficie en outre des subventions étatiques – contribueront à alimenter la cagnotte.

Le Mali souffre de l'immixtion des leaders religieux et des militaires dans la sphère politique. Leur présence dans un domaine réservé aux hommes politiques affaiblit ceux-ci et l'Etat et corrompt insidieusement le moral de la nation. Il est de bon aloi d'écarter dans la future loi toute possibilité d'amnistie des putschistes dans l'optique de guérir le Mali de la férule militaire et empêcher les leaders religieux de faire des escapades dans la politique, à moins de se débarrasser de grand boubou de prêcheur. La survie de notre démocratie, son approfondissement et en partie la stabilité du pays en dépend.

**Georges François Traoré**  
Source : L'Informateur

**SAER EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest



# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**

## Champ de bataille de WOYOWAYANKO ou parc des sofas : Les constats amers de la ministre Kadiatou Konaré

Clôture endommagée, portes et fenêtres enlevées, constructions anarchiques dans la zone tampon, tas d'ordures bloquant le passage des visiteurs, etc. C'est le triste constat établi par la ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, sur le site du Champ de bataille de Woyowayanko, autrement appelé Parc des Sofas à Dogodouman (cercle de Kati). C'était le 11 décembre 2020.



Cette descente de terrain du ministre Kadiatou Konaré s'inscrit dans le cadre du suivi des activités du programme de protection et de promotion des parcs publics et des monuments. Il s'agit de faire l'état des lieux du Parc des Sofas et échanger avec les autorités communales, coutumières et les populations locales sur sa préservation et sa promotion.

A son arrivée à Dogodouman vers 9h30mn, l'équipe de la mission a été chaleureusement

accueillie par le maire de la commune rurale, Ganglé Traoré, avec à ses côtés, les conseillers communaux, le chef de village et ses conseillers, les notables et les artistes de la localité. Dans leurs mots de bienvenue, le maire et le chef de village ont remercié la ministre pour cette visite en vue de s'enquérir de visu de l'état d'entretien de site historique. Selon le maire, cette visite était très attendue par les populations de sa commune. Ce fut ensuite la visite du Champ de bataille par madame le mi-

nistre accompagnée des autorités communales et coutumières.

Cette visite a donc révélé que ce site classé sur la liste du patrimoine national est aujourd'hui en danger du fait des constructions anarchiques et autres activités illégales en violation du domaine. La délégation a ainsi constaté que la clôture du parc est endommagée et que des portes et des fenêtres sont enlevées. Aussi, a-t-elle constaté des constructions anarchiques dans la zone tampon, ainsi que des tas d'ordures obstruant le passage des visiteurs. Autres constats amers, la présence d'un parc à bétail avec des animaux qui divaguent partout, ainsi que des espaces occupés par des champs de cultures. Comme si cela ne suffisait pas, la délégation ministérielle a été aussi témoin de la présence sur le site d'une hutte en pierres construites par des charlatans pour faire des consultations douteuses. Et le tout couronné par l'état déplorable de la statue géante du guerrier qui présente des fissures partout. C'est dire qu'à la limite, cette visite a été un cauchemar pour la cheffe de la délégation qui était visiblement troublée par ces constats qui constituent une préoccupation majeure pour elle.

Il faut rappeler que le Parc des sofas constitue un témoin tangible et l'un des symboles les plus représentatifs de la résistance africaine à la pénétration coloniale française. Ce véritable site historique, culturel et architectural, doit être restauré et entretenu pour en faire une destination touristique stratégique.

Pour rappel, le Parc des sofas ou Parc de Woyowayanko, site historique, est situé au bord de la rivière du même nom, entre deux collines, à Dogodouman, chef-lieu de commune rurale du même nom (Woyowayanko). Ce parc a été réalisé en 2001 par les plus hautes autorités de la République du Mali afin de commémorer la bataille historique qui a opposé les troupes de l'Almamy Samory Touré, dirigées par son frère Kémé Bréma et les troupes françaises conduites par Borgnis Desbordes venant de Kita pour le contrôle de Bamako. La célèbre bataille a eu lieu du 1er au 12 avril 1883. Pour immortaliser l'événement, la statue géante d'un cavalier qui fait face au Champ de bataille a été dressée sur la rive droite du marigot et sur les hauteurs qui surplombent la vallée.

A O Source : Ziré



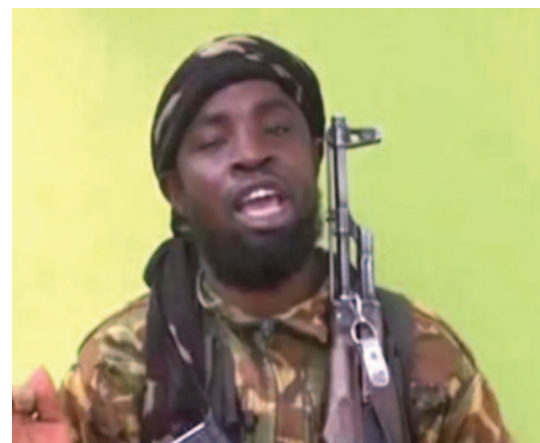
## Nigeria : Avec l'enlèvement des lycéens de Kankara, la nouvelle expansion de Boko Haram

Le groupe Boko Haram a revendiqué, ce mardi 15 décembre, l'enlèvement d'au moins 333 lycéens dans l'État de Katsina, dans le nord-ouest du Nigeria. Ce kidnapping de masse, qui rappelle l'enlèvement des 276 lycéennes de Chibok en 2014 dans l'État de Borno, est le premier événement de cette ampleur à l'ouest du Nigeria, jusque-là éparpillé par la menace jihadiste. Dans le pays, c'est la consternation, alors que cette revendication pourrait marquer un tournant dans l'expansion du groupe.

Seul crime des lycéens de Kankara est d'être allés à l'école publique et d'avoir bénéficié d'une éducation honnie par Boko Haram. Après la revendication de l'enlèvement de plus de 300 d'entre eux par le jihadiste nigérian Abubakar Shekau, deux régions frontalières de l'État de Katsina ont annoncé la fermeture de leurs écoles, jugées trop « vulnérables ».

Un constat d'échec amer, presque sept ans après le kidnapping des lycéennes de Chibok par Boko Haram, qui avait bouleversé le

monde entier. Le groupe « Bring Back Our Girls », qui avait mené campagne pour la libération de ces jeunes filles, dénonce aujourd'hui « un nouvel échec » du président Muhammadu Buhari, accusé « de faire l'autruche » face à une situation sécuritaire très dégradée. C'est bien la première fois qu'Abubakar Shekau revendique une attaque dans cette région, éloignée de son fief traditionnel du Borno, au nord-est du Nigeria. Mais cet enlèvement spectaculaire n'a pas forcément été mené directement par les hommes de Shekau. Il aurait



plutôt été « sous-traité » à l'un des groupes criminels qui pullulent dans la région. Il pourrait même avoir été initié par l'un d'eux.

Ces « bandits » bien organisés sont perçus comme de précieux relais par les groupes jihadistes, qui souhaitent s'attirer leur loyauté afin de servir leurs intérêts dans les régions de l'ouest du Nigeria.

« Les jihadistes étendent leurs tentacules, s'assurent de ne plus opérer seulement dans leur petite enclave, externalisent leur lutte au-delà du nord-est du Nigeria »

Source : RFI

## RDC : Jean-Pierre Lacroix, numéro deux de l'ONU, reçu par Félix Tshisekedi

Comment aider le peuple congolais à relever les différents défis qui se posent à lui ? La question a été abordée au cours de l'audience que le président Félix Tshisekedi a accordée ce mardi 15 décembre au secrétaire général adjoint de l'ONU Jean-Pierre Lacroix. La rencontre a eu lieu à la Cité de l'Union africaine à Kinshasa.

L'insécurité dans l'est du pays, la situation socio-économique difficile et les problèmes humanitaires ont été au centre des entretiens entre les deux hommes, qui ont surtout abordé la manière dont l'ONU entend poursuivre son partenariat avec la RDC, et aider les populations.

Ils ont aussi parlé des effets de la pandémie de Covid-19 qui, selon le chef de l'État, est dans sa deuxième phase en République démocratique du Congo.

Félix Tshisekedi a développé auprès de son interlocuteur sa vision de la situation politique actuelle, et comment il comptait la faire évoluer.

« Stratégie graduelle » de retrait Jean-Pierre Lacroix dit avoir écouté avec intérêt, et pour ce qui concerne l'avenir de la Monusco, dont le mandat arrive bientôt à expiration, le numéro deux de l'ONU a évoqué une « stratégie graduelle » de retrait, en fonc-



tion de la situation sur le terrain.

Le conseil de sécurité de l'ONU se prononcera sur le sujet le 20 décembre prochain. Un terrain qu'il foulera durant les trois prochains jours, dans le Nord-Kivu et l'Ituri, provinces confrontées à des violences persistantes.

Source : RFI



## Afrobasket U-18 Caire 2020 : Le mérite récompensé par le gouvernement

**Les Aiglons ont remporté le jeudi après-midi la finale masculine de la Coupe d'Afrique de basketball U18 à Caire en Egypte contre le Sénégal. De retour au bercail avec le trophée continental, les nôtres ont reçu les félicitations du ministre de la Jeunesse et des Sports qui leur a témoigné la confiance et la reconnaissance de la nation toute entière. Quant aux Aiglons Dames, elles ont été vice-championnes.**

Is ne déçoivent presque jamais. Sur le continent les Aigles toutes catégories confondues font parties des plus titrés des nations en Basket-ball. Le sacre du jeudi 10 décembre 2020, contre le Sénégal est en effet la continuité d'un rêve bien nourri il y a fort longtemps. Ainsi, les U18 Hommes du Mali se sont imposés dans un match typique et très serré face aux Sénégalais (80-82). Ce sacre magnifique a été dédié à l'ancien président de la République, feu Amadou Toumani Touré (ATT).

Après avoir remporté tous leurs matchs, les Aiglons ont finalement perdu la finale face au pays hôte, l'Egypte, avec un score de 68-63. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mossa Ag ATTAHER, les accueillant le vendredi 11 décembre 2020, leur a témoigné la reconnaissance et le soutien de toute la nation. Les deux équipes masculines et féminines sont qualifiées pour la prochaine Coupe du Monde prévue en 2021. « Au nom du président de la Transition, chef de l'État, son excellence Bah N'DAW, au nom du vice-président de la

Transition, son excellence Assimi GOITA, au nom du Premier ministre, M. Moctar OUANE, au nom des membres du gouvernement et au nom de toute la population malienne, le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mossa Ag ATTAHER a offert la somme de deux millions cinq cent mille FCFA (2.500.000 FCFA) à chacune des filles, vice-championnes ainsi qu'aux membres de la délégation. Quant aux Garçons, champions d'Afrique, Afrobasket U-18 Caire 2020, les joueurs ainsi que les entraîneurs auront chacun, la somme de cinq millions de FCFA (5.000.000 FCFA) », précisent les services de la Communication du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Cette consécration des Aiglons est une première sous le règne de l'actuel ministre des Sports du Mali qui a promis de faire tout son possible pour relancer tous les secteurs sportifs du pays. Aussi, les deux équipes masculines et féminines sont qualifiées pour la prochaine Coupe du Monde prévue en 2021.

**Amadou Kodio**





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Il est important de faire un break, car un changement d'activité est proche. Saturne en Capricorne vous incite à trouver un autre poste pour vous épanouir davantage. L'ambiance dans le travail et les tâches répétitives ont pu vous motiver pour partir.

Vous pouvez dépenser pour des articles utiles et attendre pour faire des économies. La prudence est de mise, car l'instabilité professionnelle vous donne une visibilité réduite sur la gestion du budget. Un paiement obligatoire peut retarder des achats.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Vous oscillez entre compromis et fermeté. Les hostilités de la part de vos collègues sont officiellement ouvertes. Vous essayez de rester le plus objectif possible, Mercure vous suggère de ne pas mélanger vie professionnelle et vie privée.

Vous gardez un œil sur votre budget. Aujourd'hui vous freinez les dépenses les moins utiles. Réputé bon gestionnaire, vous ne pouvez pas vous laisser aller, quitte à ne pas lâcher votre calculatrice de la journée. Il ne faut pas abuser !



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Si l'un de vos collègues vous demande de le défendre, réfléchissez avant de le faire. Le climat vous expose à des histoires et une dégradation de l'atmosphère dans votre service. Des querelles pour des détails peuvent venir comme un cheveu sur la soupe.

Écoutez les conseils prodigués par votre famille qui peuvent vous rendre service. Ils peuvent vous aider à réaliser des économies. Il faut être patient pour stabiliser le budget. Vous pouvez passer la journée à râler à cause de la frustration passagère.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Votre ambition sera déçue. Vous pourriez même avoir envie de prendre certains risques en donnant un coup de balai à une organisation qui vous étouffe. Vous vous appliquerez à changer certaines règles même si votre direction voit cela d'un mauvais œil.

Financièrement, vous n'aurez que des satisfactions ! Quoi que vous vous apprêtiez à faire, vous pouvez être assuré de sa réussite. Vous saurez faire preuve d'habileté si vous devez acheter ou vendre un bien. Votre gestion est exemplaire !



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Vous aimez que l'on écoute vos idées. Cette envie peut être à double tranchant. Vous aimez imposer aussi votre point de vue et cela attise des rivalités déjà latentes. Malgré le contexte, votre situation professionnelle évolue vers un nouveau poste.

Une mise au point serait la bienvenue avec votre gestion matérielle. Vous êtes pressé de renouveler des articles pour offrir du confort à votre famille et cela engendre une série de dépenses que vous pourriez échelonner. Il y a un risque de découverte.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Jupiter vous donne l'opportunité d'opérer de grands changements dans votre vie professionnelle. Vos projets prennent plus d'ampleur, vous développez votre réseau. Un contact souhaite vous débaucher. Il est préférable d'analyser la situation avant d'agir.

Dans vos finances l'équilibre est préservé. Vous n'avez pas de soucis à vous faire, les astres protègent votre argent. Cependant, si un ami vous doit de l'argent, rappelez-lui avec tact et gentillesse que les bons comptes font les bons amis.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Un ancien collègue peut vous donner un contact pour trouver un nouveau poste. De la lenteur est encore à prévoir et vous pouvez râler une partie de la journée pour vos conditions actuelles de travail. Le poste actuel ne correspond plus à vos ambitions.

Il est utile de faire un point, car plusieurs jours de file sont axés sur la gestion de la trésorerie. Les questions d'argent vous entêtent, car votre salaire s'envole dans les charges. Vous pourriez envisager de changer d'activité pour gagner plus.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Les choses iront bon train ! Votre dynamisme, votre sens de l'organisation vous vaudront un franc succès. Vous pourrez mettre sur pieds vos projets, engager des négociations que vous mènerez d'une main de maître. Vous viendrez à bout des travaux difficiles.

Le carré Jupiter/Vénus pousse fortement à la dépense. D'un côté, vous avez suffisamment de rentrées d'argent pour vous faire plaisir. Mais de là à attraper la fièvre acheteuse, non ! Pensez un peu à épargner pour les jours plus difficiles.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Vous faites des concessions, car l'évolution professionnelle ne se déroule pas comme vous le voulez. Il règne une atmosphère de tensions et de rivalités dans votre activité professionnelle. Cela peut vous apporter une déception amère vis-à-vis d'un collègue.

L'atmosphère est aux dépenses qui restent importantes et diversifiées. Il y a peu d'économies possibles, car les sorties actuelles sont nombreuses et vous ne savez pas réellement refuser de régler des notes. La journée peut encore entraîner des frais.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Vos compétences et vos expériences séduisent, aujourd'hui une opportunité inattendue se présente à vous, sachez la repérer et l'accueillir comme il se doit. Vous avez l'occasion de démontrer tous vos talents, vous saisissez votre chance.

Votre générosité risque bien de vous jouer des tours. Ne vous sacrifiez pas pour les autres. L'argent est suffisamment difficile à gagner ce n'est pas pour le distribuer à tout-va. Ne laissez personne abuser de vos largesses, posez des limites.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

La coopération est demandée dans vos fonctions. On peut vous réclamer également dans une réunion pour intervenir et donner votre opinion. Les astres sont propices à de nouvelles connaissances dans votre vie professionnelle et des liens se créent.

C'est la prudence qui doit guider votre vie malgré les dépenses qui persistent. Dans les sorties avec vos amis, apprenez à être moins généreux et à restreindre vos dépenses. C'est avec de petites économies que vous pouvez stabiliser votre trésorerie.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Quelque chose de nouveau se présente. Il peut s'agir d'une nouvelle mission ou carrément d'une nouvelle entreprise qui pourrait vous faire signe. Cette journée signera un nouveau départ qui vous ouvrira de nouvelles portes et un horizon plus vaste.

L'argent rentre régulièrement et il ne devrait pas y avoir d'imprévu. Vous pourriez songer à revoir votre budget pour réduire vos frais sur certains postes comme les assurances ou les forfaits de téléphone ou encore les abonnements aux nouvelles chaînes de télévision.



# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous